

Deuxième récompense nature pour Famsa

/ Isabelle Gay

L'entreprise de fabrication d'agglomérés de Monthey et Massongex vient d'obtenir une 2ème certification de la Fondation Nature et Economie. Celle-ci décerne un label de qualité aux entreprises qui prennent des engagements en faveur de la nature.



L'entreprise Famsa reçoit sa 2e certification des mains de la Fondation Nature et Economie

Elle représente l'accomplissement de plusieurs années d'efforts en faveur de la biodiversité. Une certification d'un engagement de qualité a été remise, pour la 2ème fois, à la société Famsa. Un label honorifique qui compte pour son directeur, Luis Ricardo. «C'est fort en symbole. Habituellement, une carrière n'est pas très séduisante aux yeux des gens. Avec ce certificat, Famsa démontre qu'elle sait également prendre des mesures concrètes pour la nature.»

Des milliers de plantes différentes

Et son engagement en faveur de la nature remonte à 2001. L'entreprise signe alors un contrat avec différentes associations de défense environnementale. Elle réalise régulièrement des compensations écologiques sur ses sites pour un montant de trois millions de francs au total.

Et le coup de pouce à la nature locale ne s'arrête pas là. Depuis 2010, la société chablaisienne s'engage à améliorer la qualité des surfaces naturelles de ses

sites, à Massongex, Choëx et Freneys. Terrains et sentiers aménagés, plants sécurisés, créations d'étangs temporaires, élimination de plantes invasives. La liste des mesures mises en œuvre est importante. Il faut dire que ces carrières fournissent un habitat pour de nombreux animaux et plantes (on compterait plus de 1'500 différentes), ainsi que pour des espèces rares. Comme le crapaud sonneur à ventre jaune ou le criquet à ailes bleues.

«La direction et les employés sont attachés à ce certificat et à faire en sorte que la nature ait une place dans leurs sites d'activités»

La nature a une place dans les activités de l'entreprise

Famsa a été la première gravière en Valais à avoir reçu le fameux certificat de la Fondation Nature et Economie. C'était en 2011. Cette seconde certification de cet automne récompense à nouveau l'entreprise pour la continuité de son engagement. Alain Stuber, le représentant romand de la Fondation Nature et Economie l'explique : «La plupart des entreprises qui démarrent un processus comme celui-ci ont à cœur de poursuivre leurs efforts. La direction et les employés sont attachés à ce certificat et à faire en sorte que la nature ait une place dans leurs sites d'activités. Lorsque l'on revient dans une entreprise certifiée, ils ont plaisir à nous montrer leurs réalisations et souvent la question, c'est: «Et maintenant? Que peut-on faire encore?»

La suite justement est de poursuivre cette responsabilité environnementale pour Famsa, avec au bout une troisième certification, pourquoi pas? «Oui je l'espère. Les efforts et les envies sont là. Aujourd'hui la totalité de notre entreprise est sensible à cette nature qui l'entoure», conclut le directeur de Famsa.